

## 2. STRATEGIE

### 2.4 Point sur le projet d'ouverture d'une agence à Brest

**RAPPORTEUR : Le Directeur Général**

Nous avons validé lors du COS du 12 décembre la convention avec la ville de Brest permettant l'installation d'une agence à Brest.

Jeudi 26 février, M. François Cuillandre, Maire de Brest, MM. Pascal Bolo et Jean-François Pilet, respectivement Vice-Président et Directeur Général du Crédit Municipal de Nantes, ont signé la convention qui entérine l'installation pour 10 ans de notre établissement dans la cité finistérienne.

Les locaux de notre future agence de Brest sont trouvés et ont été acquis par la ville de Brest. Des travaux sont à prévoir, pour une ouverture à l'horizon 2028. La ville de Brest aurait dû lancer les consultations pour la maîtrise d'ouvrage sur le premier semestre 2026 ce qui n'est pas encore fait.

Le dossier est reparti en validation suite aux élections et à l'alternance politique constatée à Brest. La nouvelle équipe municipale souhaite revalider le dossier. Nous avons redonné quelques éléments aux services de la Ville pour actualiser leur note. Nous attendons leur retour. Nous n'avons pas d'indication à ce stade autre que le besoin d'instruire et de bien comprendre le dossier.

La convention en place avec le CCAS de Brest n'a pas été remise en cause et nous ne notons pas d'écart dans le nombre de dossiers de microcrédits transmis pour étude.

Nous attendons un retour de la ville de Brest pour la fin juin au plus tard.

**Le Conseil prend acte de cette information.**

**NON TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE**

 CREDIT MUNICIPAL  
NANTES  
Le Président du C.O.S.

 CRÉDIT MUNICIPAL  
NANTES  
Le Directeur Général